Du 3 au 10 décembre, votez pour vos représentants du personnel !

Vos candidats souhaitent s'engager pour défendre vos conditions de travail dans un dialogue constructif avec l'administration. Nous avons identifié 4 axes pour ce mandat :

1. Défendre vos intérêts et vos droits

Porter votre voix auprès de la direction et défendre vos intérêts, en étant attentifs aux enjeux collectifs comme aux situations individuelles.

2. Agir en toute transparence et vous impliquer

Vous tenir informés de nos échanges avec la direction et des avancées, tout en vous donnant la possibilité de vous exprimer et de contribuer aux sujets qui vous concernent.

3. Être plus accessibles, plus visibles et à votre écoute

Mieux faire connaître notre rôle, nos missions et les moyens de nous solliciter, pour vous accompagner au mieux dans vos démarches et vos préoccupations.

4. Structurer le CSAE pour mieux vous représenter

Construire un cadre de travail solide avec un meilleur suivi des dossiers afin gagner en efficacité et de mieux répondre aux sollicitations.

CSAE

Le **C**omité **S**ocial d'**A**dministration d'**É**tablissement traite des sujets collectifs : temps de travail, organisation des services, égalité professionnelle, hygiène et sécurité.

CCPAC / CPE

Elles examinent les situations individuelles : licenciements, renouvellements de contrat, etc., pour les contractuels et les fonctionnaires.

Cfdt:

1er syndicat de France

